



# Le Bois International | L'officiel du bois

## Scierie, exploitation forestière | N° 18

Samedis 11 et 18 mai 2013 - 84<sup>e</sup> année

## Sommaire

12 JUIN 2013



### S'informer

Le zoom de la rédaction

Conseil supérieur de la forêt /

Le ministre de l'Agriculture et de la Forêt fixe six axes de travail ..... p. 4

Lignes express ..... p. 6

Agenda ..... p. 8

L'actualité en régions ..... p. 10

Auvergne / Vingt habitations BBC groupées à Brioude

Limousin / Olivier Bertrand devient président du Syndicat régional des forestiers privés

Pays de la Loire / Une passerelle en bois local vers la guérison

Rhône-Alpes / Le pôle excellence bois des Pays de Savoie structuré en association

Entreprises

Franche-Comté / Besson : cent ans au service des forestiers ..... p. 12

### Comprendre

Entreprises

Basse-Normandie / Nouveau départ pour la scierie Feillet ..... p. 15

### Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF / Arderines : razzia belge sur l'épicéa ..... p. 17

Aux ventes privées /

Vente BCE : demande active en chênes et en pins, mais mévente des peupliers . p. 18

### S'équiper

Les nouveautés / Une sélection de produits récemment apparus sur le marché p. 19

Le Journal des annonces du bois ..... p. 23

Renseignements commerciaux ..... p. 32

## Franc-parler

### Vigilance

Les réunions de préparation du projet de loi d'avenir sur l'agriculture et la forêt se multiplient. La dernière en date, entre le ministre Stéphane Le Foll et les représentants de la filière forêt-bois, s'est déroulée le 6 mai à Paris (1).

Si nous savons depuis début février que la future loi cadre sera commune à l'agriculture et à la forêt, et par conséquent que la filière devra se contenter d'un volet dédié, plusieurs motifs de satisfaction ressortent néanmoins des derniers échanges.

L'annonce par exemple de la création d'un comité stratégique devrait permettre de réunir les professionnels de l'amont et de l'aval dans une entité commune pour piloter une stratégie de filière à vingt ans. Le ministre a aussi confirmé la création d'un Fonds stratégique, projet qu'il avait encouragé lors du précédent Conseil supérieur de la forêt (2).

Si France bois forêt et France bois industries entreprises se sont félicitées de ces annonces, les deux interprofessions n'ont pas manqué de rappeler au ministre qu'elles seraient vigilantes sur leur mise en œuvre. Elles tiennent par exemple à ce que le Fonds stratégique soit alimenté, à terme, par une partie de la vente des quotas d'émissions de gaz à effet de serre. Une demande légitime tant il est vrai que dans la filière, on s'interroge encore sur l'attribution de la totalité de ces crédits carbone à l'Anah (3), qui ne les avait même pas réclamés...

Le projet de loi devrait être présenté à l'automne. D'ici là, les représentants de la filière demandent au Gouvernement de prendre des mesures plus ambitieuses, à la lumière de leurs propositions, après ces premières avancées jugées constructives.

LBI

(1) Lire par ailleurs : "Conseil supérieur de la forêt / le ministre de l'Agriculture et de la Forêt fixe six axes de travail", p. 4.

(2) Lire par ailleurs : "Paris / le ministère réactive le Conseil supérieur de la forêt", dans le Bois International n° 7 du 16 février 2013.

(3) Agence nationale de l'habitat.